



Karis resiliation et dossier recouvrement

Par **Jajazoeleo**, le **11/07/2012 à 17:25**

Bonjour, rnrnJe me suis inscrite à Karis Formation fin mars. Mon copain ayant perdu son travail, je n'ai pu verser aucun versement jusqu'à maintenant. Jje suis actuellement au RSA avec un bébé. Je ne pourrais pas poursuivre ma formation et je souhaite résilier car je suis très déçue de cette école et j'ai été harcelée pour l'inscription comme de nombreuses personnes... rnrnAujourd'hui, mon dossier à été placé en service de recouvrement et je leur doit 240 euros, somme que je ne peux actuellement pas du tout sortir. La dame m'a apellée et m'a très mal parlé en me disant que si je ne versais pas la somme avant le 13 je devrais la totalité de la formation. Pour 5 livres et très peu de matériel, ça fait cher la trousse de vernis et les livres. rnrnJe voulais savoir ce que je devais faire car je suis complètement perdue... rnrnMerci d'avance.